

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7425**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chargé d'exploitation en réseaux et télécoms

Nouvel intitulé : Chargé d'exploitation en réseaux et télécoms

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Chambre de commerce et d'industrie du Valenciennois | Président de la CCI du Valenciennois |

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326r Assistance informatique, maintenance de logiciels et réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien réseau : - identifie et formalise les besoins techniques de l'entreprise

- installe et paramètre le matériel requis
 - surveille, administre et contrôle les infrastructures techniques ainsi que la sécurité selon les prescriptions en vigueur
 - suit les ressources techniques et humaines, et renseigne les tableaux de bord
 - assure et organise la mise en production
 - effectue la tierce maintenance technique
 - assiste, informe et forme les utilisateurs
- COMPETENCES OU CAPACITES ATTESTEES : A - Domaine professionnel
- Participer à l'analyse des besoins clients
 - Étudier les opportunités et la faisabilité technique
 - Élaborer et rédiger le cahier des charges techniques
 - Aménager la partie active de la connectique (commutateurs, ponts, routeurs)
 - Installer les postes, les serveurs, les logiciels réseaux et les mises à jour
 - Paramétrer le matériel et le tester
 - Garantir la sécurité du matériel et des données sur le réseau local et sur l'ensemble des postes de travail
 - Mettre en place les outils de sécurité, de sauvegarde et de métrologie
 - Contrôler le respect de la sécurité d'accès aux locaux techniques
 - Gérer et maintenir (évolutive, corrective et applicative) les infrastructures techniques (routeurs, commutateurs, câblage...) en respect du budget prévisionnel défini par la D.S.I.
 - Exploiter et administrer le réseau téléphonique, la messagerie vocale, la vidéo transmission, ...
 - Contrôler les équipements conformément aux normes et standards de l'entreprise
 - Participer aux études d'optimisation du réseau et des télécommunications de l'entreprise conformément aux normes, standards et budgets de l'entreprise
 - Suivre l'évolution des équipements et conseiller les utilisateurs
 - Déployer en masse les outils
 - Rédiger les documentations techniques et dispenser des formations aux utilisateurs, pour optimiser l'appropriation des ressources par les populations cibles
 - Administrer les outils réutilisables et gérer la nomenclature de ces composants
 - Participer à l'organisation des dispositifs généraux de maintenance et de secours
 - Mettre en place une gestion de projets adaptée
 - Etablir le suivi de son activité
 - Lire et rédiger une documentation en langue anglaise
 - Présenter son travail dans le cadre de réunions techniques

B - Domaine transversal

Les titulaires de la certification sont garants du bon fonctionnement et de la disponibilité des réseaux et/ou télécoms dont ils ont la responsabilité. Ils assurent la prévention des dysfonctionnements des réseaux et/ou télécoms et sont capables de :

- analyser un besoin
- déployer les infrastructures systèmes et réseaux
- maintenir les matériels et les réseaux
- communiquer et rendre compte lors de réunions techniques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur d'activité : - SSII

- Services informatiques d'entreprises

Le Technicien Supérieur Réseaux télécoms peut avoir, dans les services importants, une spécialisation (contrôle réseau, analyse

d'exploitation). Dans les services de plus petite taille, une plus grande polyvalence est généralement requise (de la planification des travaux au façonnage et à la diffusion des documents élaborés sur ordinateur). Dans une société de services, l'activité s'effectue parfois dans le cadre de détachements auprès d'autres entreprises (mise à disposition).

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 4 volets : 1 - volet de connaissance générale relative au droit des entreprises (Savoir dégager les principes qui régissent le système judiciaire, le fonctionnement et les recours), au droit de l'informatique, à la connaissance de l'entreprise et de son fonctionnement

2 - volet technologique comportant notamment les technologies d'ordonnement de tâches de script, une méthodologie de travail, l'utilisation d'outils de réalisation de documentation et de présentation, les systèmes d'exploitation (au moins deux), l'architecture des ordinateurs et l'installation spécifique de systèmes d'exploitation, le câblage des réseaux LAN et WAN, les protocoles TCP/IP et l'adressage IP, la configuration d'un routeur.

3 - volet d'étude de cas 'routage' : étudier le cas d'une entreprise dont le responsable réseau est absent. Ce responsable était chargé de revoir la conception d'une partie du réseau de l'entreprise. Le schéma de la portion du réseau à revoir ainsi que les directives concernant l'adressage IP et la sécurité sont mis à la disposition de l'apprenant.

4 - volet de synthèse des missions menées lors des activités en entreprise (en alternance une semaine sur deux) : rédaction et soutenance orale d'un dossier professionnel relatif à l'entreprise, le projet d'analyse d'un besoin, du déploiement d'infrastructures systèmes et réseaux et de maintenance des matériels et des réseaux de l'entreprise.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | - Le président du jury, une personnalité extérieure, professionnel reconnu de l'informatique, nommée par le responsable de l'établissement. - Un représentant d'employeurs du secteur informatique - Un représentant des salariés du secteur informatique - Un titulaire de la certification, en activité dans le secteur - Un représentant de l'organisme de formation |
| En contrat d'apprentissage | X | idem |
| Après un parcours de formation continue | X | idem |
| En contrat de professionnalisation | X | idem |
| Par candidature individuelle | X | idem |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2009 | X | idem |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|-------------------------------------|
|------------------------------------|-------------------------------------|

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé Chargé d'exploitation en réseaux et télécoms avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2014.

Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 30 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 22 février 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur des systèmes Unix/C et Réseaux'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de Valenciennes : 26 personnes par an Site du Havre : 13 personnes par an

Autres sources d'information :

Valenciennes : <http://www.iie.valenciennes.net> ; iie@valenciennes.cci.fr Le Havre : <http://www.havre.cci.fr> ; formation@ccicaux-formation.com

<http://www.iie.valenciennes.net>

Lieu(x) de certification :

CCI du Valenciennois 3-5 avenue Sénateur Girard
59308 Valenciennes Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Valenciennes : Groupe Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois - 10 avenue Henri Matisse - 59300 Aulnoy-lez-Valenciennes Le Havre : CCI & Caux Formation - 15 rue des Castors - 76290 Montivilliers

Historique de la certification :

Ancien libellé : - Technicien supérieur des systèmes Unix/C et Réseaux (arrêté du 30 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 22 février 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.).

Certification précédente : Technicien supérieur réseaux télécoms

Certification suivante : Chargé d'exploitation en réseaux et télécoms